

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2019 DU CONCESSIONNAIRES LEONORD

Boulevard périphérique Nord de Lyon (BPNL)

La CCSPL se voit rappeler les principales caractéristiques du contrat de partenariat conclu avec le partenaire LEONORD, en vigueur pour une durée de 20 ans, jusqu'au 2 janvier 2035.

La CCSPL note que la période de garantie de parfait achèvement s'est achevée le 30 avril 2019, et que l'année 2019 est la première année d'exploitation pleine sans travaux de mise en sécurité des tunnels, ceux-ci ayant été achevés en avril 2018. La commission prend acte du fait que les travaux de maintenance prévus s'inscrivent maintenant dans le long terme.

La CCSPL souligne la poursuite de la hausse de l'activité, en lien avec la fin des travaux de mise en sécurité, et les bons résultats sur l'exercice 2019 (18,78 millions de passages). La commission pointe que les voitures représentent près de 94% du trafic total et que le paiement dématérialisé est largement majoritaire (58% des paiements via le télépéage et 35% des paiements via la carte bancaire).

La CCSPL relève la hausse des recettes de péage (perçues par la Métropole) de 4,6 % en 2019, soit un montant de 38,5 millions d'euros. La commission souligne toutefois la perte de recettes de péage estimée de 454 k€ sur le seul exercice 2019, due à la poursuite des manifestations hebdomadaires des « Gilets jaunes » jusqu'en juin 2019.

La CCSPL constate que la hausse des tarifs, au 1^{er} janvier 2019, repose sur l'indexation prévue contractuellement. La commission estime que la tarification n'est toutefois pas le principal critère de choix des parcours des usagers, qui est plutôt le temps de parcours.

La CCSPL approuve la réduction de limitation de vitesse à 70 km/h dans le tunnel, effective depuis le mois d'avril 2019 (avenant n°3), et ses conséquences positives sur la sécurité, sur la fluidité du trafic et sur la limitation de consommation de carburant. La commission prend note des modifications induites sur le délai moyen d'intervention contractuel. La commission se dit satisfaite du bon niveau des indicateurs de performance.

La CCSPL relève la relative stabilité des effectifs ; la commission approuve les actions d'insertion sociale pour l'exploitation maintenance, mais souhaite les voir se développer davantage. La CCSPL souhaite connaître les conséquences en termes de trafic des évolutions prévues sur l'A6/A7, devenues M6/M7.

Enfin, la CCSPL note les explications sur le traitement des effluents et des polluants présents sur la chaussée.